



## Comité Technique local du 30/06/2020

### Déclaration Liminaire

*Monsieur le Président,*

*Après des semaines d'audio-conférences qui ont permis de rester en contact, les élus CFDT Finances Publique et CFTC DGFIP apprécient que cette instance puisse se tenir en présentiel, tout en respectant les mesures d'hygiène imposées.*

*Les élus CFDT Finances Publiques et CFTC DGFIP tiennent à remercier l'ensemble des agents, pour leur engagement et leur initiative, et à souligner les efforts consentis par notre Direction pour maintenir le lien d'information avec les représentants du personnel, et pallier le manque de produits sanitaires et de matériels informatiques.*

*La crise dont nous commençons à peine de sortir, a mis en lumière un certain nombre de failles à combler, et de points à faire évoluer pour éviter qu'une situation similaire ne produise les mêmes effets sur les agents, sur leurs conditions de travail, et sur le service rendu aux usagers.*

*Tant bien que mal, dans l'urgence et grâce au sérieux des agents du CID, beaucoup de nos collègues ont eu accès au télétravail pour exercer les missions prioritaires, et la plupart actuellement en tire un bilan très satisfaisant, puisque ce dispositif leur a permis de conserver un juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.*

*C'est pourquoi la CFDT Finances Publiques et la CFTC DGFIP demandent qu'une réflexion soit rapidement engagée sur ce nouveau mode de travail afin que le matériel et les applications soient adaptés. Les évènements récents ont montré que cela aurait permis de mobiliser une plus grande force de travail, et d'éviter l'épisode navrant des ASA, congés imposés et primes sélectives.*

*Ainsi, nous sollicitons de votre part d'offrir aux télétravailleurs « période COVID-19 », exprimant ce souhait, la possibilité de basculer en télétravail conventionné sans attendre le mois de janvier 2021.*

*Par ailleurs, les chantiers à venir seront déterminants : Est-ce que le projet actuel de Nouveau Réseau de Proximité sera adapté pour répondre aux besoins d'une telle situation sanitaire ? : Implantation géographique des postes, regroupement et densification des services... Autant de sujets qui pourraient compliquer l'accueil des usagers et le respect des distanciations physiques entre agents en cas de nouvelle crise.*

*Très récemment, un cas de COVID-19 a été diagnostiqué dans une école de CP à Cournon d'Auvergne. Le virus circule donc encore dans le Puy de Dôme.*

*Plus que jamais, la prudence est nécessaire, et il faudra être vigilant à ce que les mesures barrières continuent d'être appliquées dans nos services, avec notamment le port du masque pour les collègues à l'accueil.*

*Car le virus sera certainement bien présent cet été à la sortie des avis d'impositions. Il vous appartient donc dès maintenant, Monsieur le président, de veiller au maintien des dispositifs de règles sanitaires, au réassort des équipements de protection et de communiquer en ce sens auprès de tous les responsables de sites.*

*Enfin, dans l'attente d'une prochaine note de service relative aux conditions de travail en période de canicule, nous demandons également, comme pendant la crise aiguë du COVID-19, un aménagement possible des horaires matinaux pour les collègues, compte tenu des préconisations empêchant tout dispositif habituel de rafraîchissement.*

*Le leitmotiv « le monde d'après », répété en boucle depuis le début de cette crise inédite, ne doit pas faire oublier que tout ce qui vient du monde « d'avant » n'est pas forcément honteux ni dangereux.*

*La CFDT Finances Publiques et la CFTC DGFIP réaffirment donc leurs demandes suivantes :*

- arrêt des suppressions d'emplois,*
- reprise des négociations salariales,*
- et mise en place d'un véritable dialogue social.*

## Contexte et avant propos du Directeur :

Après lecture des déclarations liminaires syndicales, M. SISCO a déclaré que les sites devraient rouvrir aux horaires habituels dès le lundi 6/07/2020 après une période « post déconfinement » d'ouverture partielle au public, sans la nécessité d'un CHSCT.

La CFTC DGFIP, non représentée en CHSCT, déplore qu'

À cette occasion, il précise qu'un groupe de travail se tiendra au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2020 afin d'harmoniser les horaires d'ouvertures dans l'ensemble des CFP du département.

Un bilan de cette période « COVID-19 » et des réunions « RETEX » (Retour d'expériences) seront organisés en septembre 2020.

Il a ensuite évoqué les difficultés d'élargissement des agents au télétravail en raison actuellement du faible stock d'ordinateurs portables. Même si le directeur considère que ce mode de travail doit s'étendre, il n'y est pas majoritairement favorable, car il juge que cette forme de travail permet une moindre sociabilisation par rapport au travail présentiel.

Malgré le fort ralentissement d'activité connu ces derniers mois, les réformes en cours ne seront pas pour autant abandonnées : Le NRP va s'exécuter dans les prochaines années et le Directeur sera attentif à une meilleure répartition des emplois/charges entre les différents services départementaux ainsi qu'au sein de la Direction. *La CFTC DGFIP sera vigilante sur ce sujet.*

La fusion des SPF, abandonnée en 2019, sera vraisemblablement repoussée en 2021.

L'accueil de proximité sera calibré à un Établissement France Service (EFS) à minima par canton pour un contrat de six ans garanti.

Concernant les réformes intra-départementales , dès le 1/01/2021, la trésorerie Hospitalière M21 et la trésorerie intercommunale « Plaine-Limagne » seront créées, entraînant à terme la fermeture des trésoreries de Luzillat et d'Aigueperse.

La création de la Trésorerie EHPAD M22, dont l'implantation se fera sur le site de Thiers, sera prévue au plus tard pour le 31/12/2022.

Enfin, le recouvrement impôt des trésoreries mixtes sera définitivement transféré aux SIP à compter du 1/01/2022 avec le déploiement de la nouvelle application « ROC SP », déjà en expérimentation dans certains départements et qui remplacera REC/RAR.

### 1) Travaux immobiliers Paierie Départementale du Puy de Dôme :

Le loyer annuel de ce site coûtant trop cher, il est prévu le déménagement et l'installation de ce service au 3<sup>e</sup> étage de la DDFIP 63 courant 2<sup>e</sup> semestre 2021.

## 2) Bilan local de la Formation Professionnelle 2019 – Plan de la Formation Professionnelle 2020

Le budget 2020 reste proportionnellement stable par rapport à celui de 2019. La DDFIP 63 a fait partie des départements expérimentant la mise en place d'un budget participatif et les agents pouvaient voter jusqu'au 2/07/2020 et sélectionner 6 propositions. L'exploitation des résultats sera présentée en septembre 2020.

## 3)Présentation du bilan d'exécution du budget départemental 2019 et du budget prévisionnel 2020

Les e-formations, restées relativement stables par rapport à 2018 (environ 50 %) n'a cessé de progresser ces dernières années au détriment des formations en présentielles : Ce qui reflète la difficulté des collègues à véritablement dégager du temps pour se former de leur micro sur leur lieu de travail. C'est pour cette raison que la CFTC DGFIP, comme les autres OS présentes, s'est abstenue lors du vote.

## 4) Questions et Informations diverses :

\* Concernant la « prime COVID-19 », le nombre exact de bénéficiaires dans le département n'est pas connu suite à une mauvaise saisie statistique de la part de certains chefs de services. ( à noter que la moyenne nationale s'élève à 26 %). Pour la CFTC DGFIP, nous sommes loin du taux de 30 % évoqué par le DG.

\* Les travaux de la cantine de Berthelot sont en cours et celle-ci devrait rouvrir au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

\* Le relogement des services sociaux devrait intervenir début août 2020.

\* Mme MOREAU, chef du pôle Pilotage et Ressource, prendra les fonctions de chef du pôle Fiscalité en remplacement de Mme AMPE mutée dans l'Aveyron et sera remplacée par Mme CAUMONT.